

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE
UNITE DE FORMATION
NOTIONS DE GESTION BUDGETAIRE APPLIQUEES A LA
VENTE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

CODE : 71 12 05 U32 D1

CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 702

DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 16 septembre 2013,
sur avis conforme de la Commission de concertation**

NOTIONS DE GESTION BUDGETAIRE APPLIQUEES A LA VENTE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ d'élaborer un budget relatif à des projets commerciaux ;
- ◆ d'en assurer le suivi et le contrôle.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En éléments de gestion comptable et financière,

face à une situation comptable d'une entreprise commerciale, illustrée par des documents ad hoc et dans le respect des consignes données,

- ◆ expliciter le contenu des rubriques comptables sélectionnées et leur mode d'évaluation ;
- ◆ relier à l'aide des mécanismes comptables, de manière logique et structurée, les rubriques sélectionnées à leurs corollaires comptables ;
- ◆ déterminer le seuil de rentabilité ;
- ◆ calculer les ratios sélectionnés et les présenter sous forme d'un tableau synthétique ;
- ◆ interpréter succinctement ses performances ;
- ◆ porter un regard critique sur sa politique financière.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité de formation « Eléments de gestion comptable et financière », code 711201U32D1, classée dans l'enseignement supérieur économique de type court.

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination du cours	<u>Classement</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Notions de gestion budgétaire appliquées à la vente	CT	B	24
3.2. Part d'autonomie		P	6
Total des périodes			30

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable,

face à la situation comptable d'une entreprise commerciale illustrée par des documents ad hoc,

- ◆ de situer l'importance de la comptabilité budgétaire dans la gestion et le développement de l'activité commerciale ;
- ◆ d'analyser fonctionnellement le bilan et le compte de résultat ;
- ◆ d'élaborer les budgets relatifs à un projet commercial : chiffre d'affaires (potentiel et prévisionnel), charges, investissements ;
- ◆ d'élaborer des budgets opérationnels (vente, approvisionnement ...) ;
- ◆ de caractériser les principaux modèles de centres de profit ;
- ◆ de mesurer l'incidence d'un projet commercial en termes de résultat, coûts, marges, ratios d'activités ;
- ◆ d'utiliser les tableaux de bord dans le cadre du pilotage d'un projet commercial ;
- ◆ d'effectuer des contrôles budgétaires afin d'analyser les écarts et de proposer les actions correctrices.

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable,

- ◆ d'analyser et de commenter de manière pertinente le budget relatif à un projet commercial.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ la finesse de l'analyse,
- ◆ le degré de précision des commentaires,
- ◆ le degré de précision de la terminologie utilisée.

6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.